

<b>Zeitschrift:</b>	Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Zivilschutzverband
<b>Band:</b>	51 (2004)
<b>Heft:</b>	2
<b>Rubrik:</b>	Edito romand

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Edito romand

### De l'importance de «l'Union»!

La mise en place de la Protection de la population et singulièrement de la PCi XXI peine à trouver sa juste place. Et c'est bien normal puisque l'ensemble de l'édifice est descendu d'un échelon. L'élément fédérateur que constituait l'Office fédéral de la protection civile n'existe plus. Ce sont les services cantonaux qui assument ce rôle. Il faudrait donc pouvoir «reconstituer» une forme de partenariat avec les associations spécialisées pour atteindre les objectifs fixés par la Loi fédérale. Aux associations aussi de ne pas céder à la panique en geignant sur leur sort, voire en accentuant la division en créant de nouvelles entités pour lutter contre un ennemi imaginaire. Comme auparavant, la Confédération, les cantons et les communes ont tout intérêt (mais aussi tout à gagner) à partager, collaborer, pour ne laisser personne au bord de la route.

«Rassembler» devrait être le slogan de chacun. Ce sera en tout cas celui de l'USPC pour sa 50<sup>e</sup> Assemblée des délégués qui aura lieu le 8 mai 2004 à Zurich. Imaginez un peu la symbolique de l'endroit! L'aéroport de Kloten va rassembler les sections cantonales de tout le pays. Raison de plus pour s'y rendre en nombre. C'est une façon de lutter avec l'ensemble des sections afin de ne pas perdre l'acquis de ces cinquante dernières années d'union. C'est aussi une façon d'affirmer qu'un lien fédérateur est profitable à l'ensemble et que la voie à suivre est celle de l'entente. Ce relais que constitue l'USPC est utile, non seulement pour tisser un réseau d'information mutuelle, mais aussi pour pointer des éléments à corriger par la simple force qu'elle représente.

A bien observer ce qui se passe dans cette période de mise en place, on constate un certain isolement, un repli sur soi. On voit aussi, et c'est un paradoxe intéressant, un foisonnement d'idées. A chacun de tirer parti de cet effet en participant aux différentes manifestations organisées par les uns ou par les autres. Par exemple en allant visiter la BEA à Berne, dès le 23 avril. Ce sera l'occasion de constater l'avancement du concept de Protection de la population depuis le Comptoir Suisse (voir l'article à la page 36 de ce numéro d'*action*).

D'ailleurs, comme le disait un célèbre auteur et cinéaste français, Michel Audiard: «Un imbécile qui marche va plus loin qu'un intellectuel assis.»

René Mathey

*mh.*

### LE CENTRE DE RECRUTEMENT DE LAUSANNE

# Une meilleure «sélection» des hommes

**En quelques mois, le Centre de recrutement de Lausanne a déjà reçu quelques milliers de conscrits. S'il y a encore quelques maladies de jeunesse à corriger, le Centre tourne à plein régime depuis le 1<sup>er</sup> avril 2004. Soit 180 conscrits par semaine. Compte rendu...**

#### RENÉ MATHEY

Le Centre de recrutement de Lausanne est le plus important de Suisse puisqu'il centralise tous les conscrits de la Suisse romande. En revanche, à l'instar de tous les autres centres (il y en a sept), il implique un changement considérable dans la «culture» du recruteur comme dans celle du recrute.

Autre intérêt, et non des moindres, est de voir l'évolution d'un Centre de recrutement dont une des caractéristiques est d'être placé sous le commandement de l'armée. Enfin presque (d'autant plus qu'il importe de ne pas perdre de vue le fait que l'armée reste la principale bénéficiaire de la structure puisque le modèle prévoit que 65 % des conscrits devraient être incorporés dans l'armée et 15 % dans la protection civile, PCi). En fait, il s'agit d'une structure hybride qui abrite des «civils». On veut dire par là que le responsable du recrutement de la protection civile n'a pas de dépendance hiérarchique pure avec la structure de commandement de l'ensemble. Il dépend de l'Office fédéral de la protection de la population. Pour le fonctionnement

properment dit, c'est bien le commandant du Centre qui en est le responsable.

Ce type de fonctionnement est aussi une sorte de révolution. Dans le passé, l'armée n'était pas un modèle de souplesse dans le commandement, notamment en présence de civils. Ce qui s'explique d'ailleurs parfaitement par la nature fort différente des missions. L'une défend et protège le pays, l'autre la population et ses biens contre des effets dommageables. De plus, dans la nouvelle théorie du recrutement est venue se glisser toute une série de spécialistes et de spécialités dont par exemple un ou une psychologue. Toutes mesures destinées à limiter les licenciements en cours d'école de recrues qui, rappelons-le, atteignait presque 20 %...

#### L'homme au centre

Ce qui frappe d'emblée le visiteur lorsqu'il pénètre dans le Centre, c'est l'omniprésence des militaires. Ce qui change, c'est l'envie de ceux-ci d'aller à l'encontre de l'autre, d'un souci permanent d'information (en tout cas lors de nos nombreuses visites, faites dans des circonstances très différentes).

Très rapidement, on se rend compte que le «partenariat» n'est pas qu'un mot. A Lausanne, ce concept est passé pratiquement dans les mœurs. Pourtant, ce qui explique cet apparent succès n'est pas le fait d'un modèle théorique. C'est celui de la «confrontation» des hommes et de leur respect mutuel. En d'autres termes, le Cdt du cen de recr (à



Col Ch. Zbinden, cmdt du Centre de recrutement.



Col Max Contesse, adjoint du cmdt.